

COMMUNE DE HOURTIN

Le Clos des Sitelles

Plan de Composition

Echelle 1/500

P . A - 4



Marges de recul
Délimitation des zones constructibles de la construction principale.
Ne concerne que les règles de construction des habitations

- Paillage + couvre sol
- Espace vert engazonné
- Voirie
- Trottoir
- Périmètre loti

← **Entrée imposée**

Aire de retournement

18.20 Cote de seuil

Arbres existants à conserver

Prunus avium pleniflora

